

# Thème RÉSEAU SOCIAUX

## Séance 4

### Cyber-harcèlement

#### 1) Cyber-harcèlement

 *Mise en situation* : <https://www.dailymotion.com/video/xnutu3>

 *Cyberharcèlement*: <https://www.youtube.com/watch?v=zUW3JyLtYsQ>

Question 1 : Citer les différents personnages et préciser leur rôle ?

Question 2 :

De quoi les élèves se moquent-ils ?

Question 3 : Connaissez-vous d'autres motifs pour lesquels les cyber-harceleurs peuvent se moquer de quelqu'un ?

Question 4 : Comment réagit la victime dans ce clip ?

Question 5 : Qu'est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre? Que peut-elle ressentir?

Question 6 : Pourquoi c'est difficile d'agir ? Contre qui, comment ?

Question 7 : Peut-on dire que l'utilisation des multimédias facilite et accentue le phénomène de harcèlement? Pourquoi?

Question 8 : A-t-on le droit de prendre une photo d'un camarade et de la diffuser sur les réseaux sociaux?

Question 9 : Pourquoi est-il difficile, en tant que témoin, d'agir? En quoi la réaction du témoin change-t-elle la situation?

Question 10 : Que pourrait-on faire d'autre pour aider la victime  
- à l'école ?

- En dehors de l'école ?

## 2) Point du vue JURIDIQUE: l'affaire «Mila»

 Affaire Mila: <https://information.tv5monde.com/video/france-retour-sur-l-affaire-mila>

L'article 222-33-2-2 du code pénal prévoit que :  
« le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un à trois ans d'emprisonnement et de 15 000 € à 45 000 € d'amende ».

1. Décrire et résumer la situation
2. Est-ce que Mila subit du cyber-harcèlement?
3. Est-ce que Mila a « cyber-harcélé » ?

### **informations complémentaires:**

 <https://www.youtube.com/watch?v=xBk5okLE5es&feature=youtu.be>  
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/>



## 3) Rôle des RSN

Faire un paragraphe qui explique le rôle des réseaux sociaux dans le cyber-harcèlement et qui sur la différence entre le harcèlement et le cyber-harcèlement.